



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

football

Question écrite n° 67789

Texte de la question

Mme Chantal Robin-Rodrigo appelle l'attention de Mme la ministre de la jeunesse et des sports sur la fuite des apprentis champions de football actuellement enregistrés en France. En effet, les nouveaux champions de football français de la catégorie des moins de dix-sept ans feraient déjà face à de nombreuses sollicitations de la part des plus grands clubs européens. C'est l'excellent travail de formation réalisé par la direction technique nationale et par les clubs qui est récompensé par ce succès. Le monde entier nous l'envie et c'est pour cette raison que l'étranger courtise avec tant d'insistance nos jeunes footballeurs de haut niveau. Dans ce dossier, il semblerait qu'une harmonie fiscale soit nécessaire afin d'éviter cette prise d'otages des clubs étrangers sur la formation française de nouveaux champions de football. Ceci inquiète d'autant plus les instances françaises du football qui, par la voix de M. Claude Simonet, ont précisé que l'âge auquel les jeunes partaient vers l'étranger était très préoccupant pour le futur du football de haut niveau français. Compte tenu de ces éléments, elle lui demande donc de lui préciser à la fois son sentiment et ses intentions au sujet de ce dossier.

Données clés

Auteur : [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (3^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 67789

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : jeunesse et sports

Ministère attributaire : jeunesse, éducation nationale et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 octobre 2001, page 6030